



HAL
open science

Constructivisme linguistique et linguistique constructionnelle : quelques aspects de leur complémentarité

Dominique Legallois, Pierre Larrivée, Daria Toussaint

► **To cite this version:**

Dominique Legallois, Pierre Larrivée, Daria Toussaint. Constructivisme linguistique et linguistique constructionnelle : quelques aspects de leur complémentarité. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2013, 31, pp.25-40. hal-01482613

HAL Id: hal-01482613

<https://hal.science/hal-01482613v1>

Submitted on 3 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Constructivisme linguistique et linguistique constructionnelle : quelques aspects de leur complémentarité.

Dominique Legallois, Pierre Larrivée et Daria Toussaint
Université de Caen et CRISCO (EA4255)

1. Introduction

Dans son travail, Pierre Cadiot souligne le caractère holiste de l'interprétation qui, convoquant différents niveaux de représentations, ne se réduit à aucun d'eux. Ce point de vue exposé dans un grand nombre de publications stimulantes cherche à rendre compte de la tension entre stabilité et variabilité, entre convention et créativité, entre conceptualisation, perception et action, sans chercher à résoudre la réalité de cette tension dans une seule de ses dimensions. Ainsi, revenant sur leur ouvrage de 2001, Visetti et Cadiot (2006) en reformule le projet :

« mieux décrire la relation entre perception et langage au sein de l'expérience, et mieux fonder l'analogie fréquemment invoquée entre construction de formes dans l'activité perceptive, et construction de formes sémantiques dans l'activité de langage. Il faut alors passer d'une approche étroitement « spatialiste » ou « topologiste » à une vision plus globale de l'expérience, où les anticipations praxéologiques, qualitatives, expressives et empathiques de la perception jouent un rôle éminent » (Visetti et Cadiot, 2006 : 30-31).

Une telle approche en sémantique – partagée en partie par d'autres théories - a été qualifiée de *constructiviste* (par exemple G. Kleiber 1999) ; elle se définit grosso modo par une analyse aréférentielle ou adescriptionniste de la signification, et par la conception que l'ensemble des effets de sens est redevable à l'enrichissement contextuel. L'intérêt d'une approche constructiviste permet ainsi de saisir en deçà de toute dimension représentationnelle l'unicité et l'originalité d'une unité lexicale, de souligner son caractère dynamique, et de là, ses capacités productives ou créatives observables dans les nouveaux usages et les nouvelles acceptions.

Dans cet article, nous voudrions discuter de la complémentarité de l'approche constructiviste telle que celle proposée par P. Cadiot¹, avec la linguistique constructionnelle développée depuis par Ch. Fillmore, P. Kay et M.C. O'Connor (1988), dont l'ouvrage d'A. Goldberg (1995) a certainement contribué à garantir la popularité, y compris maintenant en France (M. Bouveret et D. Legallois, à par.). A première vue, beaucoup de choses séparent les deux perspectives : la linguistique constructionnelle participant d'une conception cognitive du langage, s'appuie avec abondance sur les logiques de transfert conceptuel, de métaphorisation, de signification « concrète » à partir de laquelle dérivent des significations secondes. Autrement dit, il existe une différence fondamentale entre constructivisme et constructionnisme qui interdit a priori tout rapprochement...constructif. Néanmoins, il nous semble possible de mener une réflexion, à partir d'exemples, pour avancer quelques raisons qui justifieraient que les propositions avancées par P. Cadiot et Y.M. Visetti pourraient avantageusement tirer profit de certains éléments faisant l'originalité de l'approche constructionnelle.

¹ Nous n'oublions pas, évidemment, les collaborations de Pierre avec : F. Nemo (P. Cadiot et F. Nemo, 1997), F. Lebas (F. Lebas et P. Cadiot, 2003) et Y.M. Visetti (P. Cadiot et Y.M. Visetti, 2001).

La première section de l'article montre les avantages d'une conception constructionnelle de la grammaire par rapport aux approches compositionnelles. La seconde partie traite du nom *verrou* et d'un de ses emplois récents dans les constructions dites « spécificationnelles » ; il s'agira de montrer que la construction joue la fonction de ce que P. Cadiot et Y.M. Visetti nomment un profilage. La troisième partie traite des cas de greffe syntaxique qui illustrent parfaitement ce que les mêmes auteurs désignent par le terme de « consonance », à savoir que les motifs, saisis dans des profils sont perçus en résonance avec un ensemble de valeurs constituant un *fond* interprétatif (mais aussi, d'une certaine manière, un *fonds* de significations disponibles auquel fait écho un emploi individualisé).

2. Relations arguments-prédicat

Soit les phrases :

- (1) *Marc obéit à son maître.*
- (2) *Marc obéit à ce besoin impérieux.*
- (3) *les entreprises obéissent aux lois.*
- (4) *La désertification obéit aux lois naturelles.*

- (5) *Le maître est obéi par Marc.*
- (6) ? *Ce besoin impérieux est obéi par Marc.*
- (7) *Les lois sont généralement obéies par les entreprises.*
- (8) ? *Les lois naturelles sont obéies par la désertification.*

Ces exemples mettent en œuvre deux dimensions, celle de la variabilité des arguments du prédicat et celle de la variabilité de l'organisation de la proposition. D'une part, un prédicat comme *obéir* peut avoir comme premier argument un expérimenteur humain, une entité collective, et aussi un phénomène naturel comme *désertification*, le procès étant contrôlé par un second argument référant à une entité humaine, à des déterminismes concrets ou abstraits, qui se ramènent tous à un agent. D'autre part, le rapport entre ces arguments est formellement marqué par un complément introduit généralement par la préposition *à* (quoiqu'il puisse être direct comme dans certains parlers vernaculaires, héritant de la transitivité directe de *obéir* en Ancien Français), et dans la forme passive à la promotion du complément indirect en fonction de sujet et à la transformation du sujet en complément introduit par *par*, parfois par *de*. Mais cette règle elle-même ne s'applique pas également à tous les cas de figure, et la passivisation est douteuse quand elle concerne un argument second référant à une force abstraite (expliquant la recevabilité contestable de (6) et (8)).

Ces deux dimensions de variabilité sont généralement traitées comme des propriétés du prédicat. Le prédicat suppose des arguments qui ont une valeur caractérisée. C'est par ce double mécanisme que d'aucuns tentent de rendre compte de la bonne formation des séquences. Dès *Syntactic Structures*, Chomsky fait remarquer qu'à l'équivalent bien formé de *Luc craint la sincérité* ne correspond pas * *La sincérité craint Luc*, et qu'il faut donc savoir non seulement que *craindre* a deux arguments, mais que le premier est un être conscient. A partir de la projection des arguments, leur arrangement serait géré par des règles syntaxiques, qui produiraient les passifs.

L'analyse pose deux types problèmes pour chaque solution. On voit bien dans le cas de ? *La sincérité est crainte par Luc* ou de ? *les lois naturelles sont obéies par la désertification* qu'une règle syntaxique ne suffit pas à donner des séquences

facilement interprétables. Le coup peut-être rattrapé par des contraintes sémantiques, soient attachées à une structure (la passive), soit plus généralement à la hiérarchie entre des arguments de différentes valeur, empêchant qu'un nom abstrait soit promu plus haut qu'un animé humain, pour le dire vite (car cela n'expliquerait pas ? *les lois naturelles sont obéies par la désertification*).

On perçoit que l'approche par projection des arguments ne rend souvent compte que d'une partie des emplois du verbe. Supposant que *craindre* aurait deux arguments, qu'en serait-il de *La sincérité craint les déconvenues* ? Cela demanderait une décomposition pour retrouver un sujet conscient, qui n'est pas impraticable mais peut apparaître relativement ad hoc. Et il est évident qu'une telle décomposition ne rendrait pas compte de la possibilité de *Le carton craint la pluie* ou l'incontournable *La sincérité, dans ce contexte, ça craint* où aucun sujet conscient n'est en jeu.

Comment rendre compte de l'existence d'emplois inattendus (*Le carton craint la pluie*) suivant les règles que donne souvent une description hâtive des arguments d'un prédicat, sans pour autant prédire la possibilité de séquences a priori curieuses (? *les lois naturelles sont obéies par la désertification*) ? Une approche de la première branche de cette double difficulté consiste à poser différentes entrées lexicales de ce qui ressemble pourtant au même item. Il y aurait un *craint* à un seul argument, synonyme de 'est peu convenable', un autre à deux arguments paraphrasable par 'est affecté par', et le *craint* qui renverse les arguments de *effrayer*, avec d'éventuelles subdivisions, selon le degré de correspondance recherché avec les attestations. Outre que cela ne rend compte qu'indirectement de la deuxième branche de la difficulté, la pratique est clairement contestable sous le rapport de sa plausibilité psychologique. Peut-on croire qu'un apprenant verra trois verbes différents ayant accidentellement la forme *craindre* dans *Luc craint la sincérité, le carton craint la pluie* et *putain, ça craint* ? Alors que chacun est prototypiquement lié à un contexte distinct – un seul argument toujours réalisé par *ça* pour le dernier cas, affectation physique du premier argument dans le deuxième cas, affectation psychologique dans le premier ? Il y aurait ainsi redondance entre distributions complémentaires et entrées lexicales différentes. Et comment l'apprenant s'y retrouverait-il quand il se trouve face à un exemple sous-déterminé pouvant relever d'un emploi ou de l'autre ?

Contre la multiplication des entrées lexicales, Pustejovsky (1995) avait déjà mis en garde, en faisant valoir qu'elle rend considérablement difficile la tâche présumée de l'apprenant et mène à de formidables explosion combinatoires. C'est le risque que pose une certaine approche projective qui voit les arguments comme émanation des propriétés du prédicat, adjointes éventuellement quelques contraintes interprétatives sur les schémas de phrase. Ces propriétés doivent expliquer quels sont ses arguments attestés et possibles, quelle est la valeur de chacun, et comment cela se situe dans les schémas de phrase passive, moyenne et labile par exemple. Ce qui ne saurait cependant rendre compte des emplois imprévus à divers titres. Une approche permettant de décrire à la fois la structure argumentale d'un (emploi d'un) prédicat et sa transposition dans des environnements nouveaux doit donc être envisagée.

Une analyse qui interprète les schémas actanciels comme autant de constructions guidant la forme et l'interprétation des relations arguments-prédicat n'est pas sans recevoir un certain appui de la part d'un ensemble de cas de figures qui ne trouvent pas spontanément leur place dans un modèle fondé sur la projection des arguments par le prédicat. Reprenons le cas de *obéir* à partir de cet exemple :

(9) *Le petit-fils de l'illustre Chéerazade s'était seul affermi sur le trône ; et il était obéi dans le Mogol sous le nom de Schachbaam, lorsque Mangogul naquit dans le Congo. (Diderot, Les Bijoux indiscrets, 1748).*

« Être obéi sous le nom de Schachbaam » répond à une structure dans laquelle s'invite, en quelque sorte, le verbe *obéir*, relativement inattendu ici. Du reste, après consultation de la base Frantext, (9) constitue la seule occurrence du verbe dans cette structure. *Sous le nom de N* est un constituant essentiel et non pas accessoire : on peut le considérer comme exprimant une prédication seconde (il était obéi // il se nommait Schachbaam). Plus encore, il est évident que (9) est une « variante » d'un énoncé type avec *connaître* :

(9') *Il était connu dans le Mogol sous le nom de Schachbaam*

Dans Frantext, les 213 emplois de « être Ppassé sous le nom de N » intègrent 91 fois *connaître*, 24 fois *désigner*. La fréquence des autres verbes est négligeable. On a donc là, avec « N1 être connu sous le nom de Np » ce que la linguistique fondée sur l'usage (J. Bybee 2010, D. Legallois et J. François, 2011) nomme un exemplaire, c'est-à-dire un énoncé schématique et prototypique mémorisé, abstrait des différentes instanciations concrètes des occurrences rencontrées. Cet exemplaire constitue une norme à partir de laquelle s'effectue l'interprétation de (9) (et sans doute sa production) ; aussi, bien que se singularisant par l'emploi d'*obéir*, (9) résonne nécessairement de cette norme à l'aune de laquelle il est compris : la construction quasi-phraséologique « N1 être connu sous le nom de Np » draine par ses emplois une certaine connotation de mystère², d'intrigue – un motif propre au genre romanesque. De plus, une des acceptions de *connaître* joue certainement un rôle important ici :

TLFI : Accepter, admettre quelqu'un ou quelque chose comme ayant de l'autorité.

1. Connaître qqn. *Je ne connais de maître que vous; je ne connais ici de maître que moi*

(9) est donc le résultat possible d'une analogie, ou le résultat de la productivité d'un modèle, d'un exemplaire. On pose donc que « N1 être connu sous le nom de Np » est une « construction » semi-idiomatique, donc « spécifique » (lexicalement déterminée), à partir de laquelle est abstraite une construction générique « N1 être Ppassé sous le nom de Np » : la construction s'ouvre à un ensemble de verbes, jusqu'à permettre l'emploi de procès a priori non prédestinés comme *obéir* ; la construction garde dans une sorte de mémoire intertextuelle les valeurs sémantiques, pragmatiques, connotatives rencontrées dans la diversité de l'expérience discursive. Ces valeurs participent à l'interprétation globale de toute instanciation de la construction.

Il est aisé de concevoir des constructions plus schématiques que celle présentée plus haut. Par exemple, la construction dative trivalente (Legallois à par.a, à par. b) dont (10) et (11) sont des illustrations non typiques :

(10) *LA PETITE : Mademoiselle Juliette, je vous ai cherché des marguerites. (Anouilh, le Bal des voleurs).*

(11) *Allez, tiens, je lui vote un César. Et bonne année 2005 ! (Critiques spectateurs pour le film « Les Temps qui changent » - www.allocine.fr/film/fichefilm-56738/critiques/.../recentes/?page=5).*

Le schéma « N_X V N_Z à N_Y » instancie le scénario « X fait que Y soit en conjonction avec Z »³ auquel se plient les verbes *chercher* et *voter*, pourtant peu fréquents dans cet emploi : il s'agit bien, pour (10), que le locuteur (X) « fasse avoir » à Mademoiselle

² Principalement lorsque N1 renvoie à un humain.

³ Ce scénario est en fait plus complexe. Pour des détails, cf. Legallois à par.a, à par. b.

Juliette (Y) des marguerites (Z), et que le locuteur (X) de (11) « fasse avoir » au film (Y) un César (Z).

Ces deux exemples illustrent deux phénomènes: premièrement, le phénomène de coercition, soit la pression du tout (la construction) sur les parties (ici, le verbe) – le verbe est accueilli dans / par une structure qui ne lui est pas habituelle. Deuxièmement, et ce point est assez peu décrit par les Grammaires de Constructions, l'incidence du verbe sur la construction. Plus exactement, nous voyons ici que le procès dénoté par le verbe caractérise le procès (mise en conjonction) dénoté par la construction. Le verbe exprime le mode de « donation » plutôt qu'il n'exprime la « donation » elle-même. Ces deux phénomènes montrent que l'unité fondamentale est la construction : première, en tant qu'elle impose sa logique au verbe, première, en tant qu'elle se donne comme « support » que le procès verbal vient caractériser.

Une telle approche constructionnelle permet de remettre assez radicalement en cause la validité d'une conception syntaxique fondée sur la projection argumentale du verbe – conception d'ailleurs jamais véritablement justifiée par ses promoteurs puisqu'elle semble participer à une pétition de principe que peut difficilement admettre à la fois le réalisme (il paraît extrêmement douteux que les locuteurs produisent des phrases à partir d'un processus aussi atomique et compositionnel que « la projection » d'arguments verbaux) et empirique (la polytaxie des verbes oblige, dans une conception compositionnelle – donc, non constructionnelle- à multiplier les entrées lexicales de façon peu rationnelle).

Nous voudrions dans la partie suivante discuter de la compatibilité entre l'approche constructiviste – telle que défendue par P. Cadiot – et l'approche constructionnelle.

3. Profil constructionnel

En fait, le rapprochement entre la tripartition « motif, profil, thème » et la Grammaire de Construction a été en partie établi par P. Cadiot et Y.M. Visetti eux-mêmes, dans la note d'un article pour les *Cahiers de Lexicologie*

Les *Construction Grammars* [...] proposent [...] une approche [...], qui unifie d'emblée les organisations syntaxiques (que l'on peut considérer, en nos termes, comme une variété du configurationnel sur le plan de l'expression), à d'autres valeurs sémantiques non nécessairement configurationnelles (ex. construction ditransitive corrélée à la configuration syntaxique NP V NP NP) : l'ensemble constituant alors ce que nous appellerions un profil constructionnel. P. Cadiot et Y.M. Visetti, 2001b : 20).

A notre connaissance, cependant, les auteurs n'ont pas directement exploité, dans leurs analyses, les apports des Grammaires de Construction. Nous voudrions ici montrer en quoi le modèle que défendent ces grammaires répond de façon satisfaisante à la conception de « profil » élaboré dans la sémantique des formes.

Nous prenons l'exemple du mot *verrou* car celui-ci est évoqué – sans être étudié précisément – par P. Cadiot et Y.M. Visetti (2002). Les auteurs attribuent à ce polysème la valeur (ou le motif) de « blocage ». Rappelons, en faisant référence aux auteurs, leur conception tripartite des formes sémantiques :

Les *motifs*, principes de facture morphémique engagés dans la formation des unités lexicales et grammaticales (ainsi qu'à d'autres paliers d'organisation), apparaissent comme des germes de signification chaotiques et/ou instables. Les *profils* renvoient aux dynamiques de stabilisation différentielle des lexèmes, qui s'interdéfinissent sur le fond de champs ou de domaines sémantiques, et corrélativement par détermination réciproque dans une syntagmatique (partiellement enregistrée, qu'il s'agisse de grammaire ou d'idiomaticité). Ces dynamiques de stabilisation dépendent constitutivement d'un parcours de *thématisation* inextricablement langagier, sémiotique et situationnel (indiciel), à travers lequel elles s'effectuent, sans toutefois s'y résorber nécessairement (Y.M. Visetti et P. Cadiot, 2006 :39).

Le motif de *verrou* nous semble assez transparent. Ce qui nous intéresse ici, est la mise en profil de ce motif, à travers une construction particulière, la Construction Spécificationnelle – désormais CS (Legallois et Gréa, 2006, D. Apothéloz, 2008). Cette construction se caractérise syntaxiquement par les structures [N (c') être que P / N (c') être de Inf./ N (c') être + SN] ; elle intègre une classe bien particulière de noms, les noms sous-spécifiés (Legallois, 2008). Les noms sous-spécifiés (désormais NSS) sont des catégoriseurs qui relèvent d'une lecture attributive (K.S. Donnellan, 1966) ou qui correspondent à des *rôles* (G. Fauconnier, 1984) qu'une *valeur* vient saturer. Dans la mesure où tout nom peut être contextuellement employé comme rôle, il convient de préciser que les NSS sont des noms-rôles par essence, et que les CS, constituent des dispositifs spécialisés dans la mise en relation entre un rôle et une valeur.

Verrou n'est pas a priori un NSS, - contrairement à *objectif*, *problème*, *l'important*, *question*, *but*, etc. dont le contenu ou la valeur est nécessairement définie en contexte - mais commence à être employé de plus en plus comme tel dans une pratique discursive particulière : la réponse à des appels d'offres émanant de financeurs, ou dans la rédaction de projets de recherche. Ainsi :

(12) *Cet appel d'offre public est important car il a pour but de faire sauter deux verrous qui freinent l'adoption des logiciels libres. Le premier verrou est le remplacement de la messagerie Exchange 5.5 et X400 par une messagerie open source. Le but est d'offrir au moins les mêmes fonctionnalités car elles se sont souvent intégrées à la culture d'entreprise.*

Le deuxième verrou est de permettre l'usage des PDA et autres Pocket PC Windows dans un environnement hétérogène. Il faut savoir que ces petits appareils sont offerts indirectement par Microsoft aux dirigeants des grandes structures...(Appel d'offres du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire (Annonce n°268 publiée le 11/05/2006 dans le BOAMP n° 090)

Ou

(13) *L'appréhension de la notion de « qualité » dans toute sa globalité est un véritable défi. En effet, cette notion qui est avant tout négociée, partagée, comparée, avant d'être définie, suppose une connaissance intime de plus en plus complète pour des spécialistes, la rendant ainsi de plus en plus « hermétique » pour les autres. Le verrou est de placer l'interdisciplinarité au centre de cette question de recherche, afin de proposer une explication objective des phénomènes, qui doit permettre, in fine, une confrontation stimulante entre différents points de vue sur la qualité, certes tous légitimes, mais parfois contradictoires* (www.inra.fr/content/download/6772/.../docorientation2006-2009.pdf).

Verrou connaît donc cet emploi nouveau, dérivé d'un emploi « métaphorique » dans lequel fonctionne à plein la signification intensionnelle du mot, ou si on veut, son motif. On apprécie sa nature d'organisateur textuel dans la première occurrence de (12) ; la spécification est assurée dans les deux occurrences suivantes, grâce à la CS avec nom et celle avec infinitif. On interprète ces énoncés comme exprimant des objectifs à réaliser ; or, cette idée d'objectif n'est pas inhérente au mot *verrou*, mais à la fois, à la collocation « à faire sauter » de la première occurrence, et à la construction. En effet, le sens de « blocage » n'est plus directement pertinent ; en témoigne le remplacement de *verrou* par *blocage* qui mène à un contresens⁴ :

(14) ? *Le deuxième blocage est de permettre l'usage des PDA et autres Pocket PC Windows dans un environnement hétérogène.*

Le motif de *verrou* dans l'énoncé (13) manifeste un degré d'enrichissement supplémentaire : alors que la collocation « à faire sauter » n'est pas exprimée une seule fois dans le texte, sa présence est manifeste dans l'interprétation. Il y a là la preuve que le motif « blocage à faire sauter » n'est plus construit par le texte, mais possède une pertinence dans la compétence sémantique du locuteur.

L'idée d'objectif à réaliser est donc, comme nous l'expliquions, exprimé par le syntagme « à faire sauter », qu'il soit présent ou non dans le texte, mais aussi par la CS. Plus encore, nous pensons que joue à nouveau ici, un énoncé exemplaire qui serait abstrait de l'usage et constituerait, par sa fréquence, une norme à partir de laquelle l'interprétation est possible. Il s'agit alors de montrer quel serait le catalyseur, c'est-à-dire, en fait, le nom le plus typique employé dans la construction, et qui, combiné à celle-ci, forme cet exemplaire. La détermination peut se fonder, évidemment, sur l'introspection, mais la linguistique de corpus offre des outils et des méthodes qui permettent d'identifier objectivement – par calcul statistique – les exemplaires d'une construction. Ainsi, pour la CS avec infinitif, nous avons calculé selon la méthode des collostructions (A. Stefanowitsch et S. Gries, 2003 – test de Fisher), quels sont les noms les plus attirés par la CS dans des corpus représentatifs de genres différents, composés d'environ 1 million de mots chacun : un corpus « blog » constitués d'avis sur l'actualité déposés par les Internaute sur le site Ouest-France ; un corpus « débats », consistant en une transcription des débats parlementaires à l'Assemblée Nationale ; un corpus « expositif » composé d'un ensemble d'ouvrages contemporains de philosophie et de sociologie ; un corpus « Le Monde » limité à la rubrique « France » 2005 ; un corpus « oral », le corpus Valibel⁵ ; un corpus « Romans » composé d'un ensemble de romans contemporains (Vargas, Houellbecq, Dantec, etc.).

Le tableau⁶ montre clairement que *but* et surtout *objectif* sont les noms les plus attirés (cela répond d'ailleurs à l'intuition de tout francophone, intuition fondée sur une fréquence ressentie) ; on peut en conclure que *l'objectif est de Inf.* est l'exemplaire de la CS (Inf.), qu'il constitue un fond à partir duquel il est possible d'interpréter les énoncés avec *verrou*.

Blog	Débats	Expositif	Le Monde	Oral	Romans
but	objectif	objectif	objectif	objectif	essentiel
important	but	but	but	but	but
essentiel	ambition	fonction	devoir	tout	tout

⁴ Ou alors, il faut à nouveau concevoir une ellipse : « blocage à faire sauter ».

⁵ <http://www.uclouvain.be/valibel.html>.

⁶ Nous faisons grâce au lecteur des indices et donnons seulement l'ordre par attirance.

objectif	intention	caractéristique	idée	essentiel	rêve
problème	objet	question	question	rôle	important
priorité	souci	problème	important	question	idéal
intérêt	devoir	rôle	priorité	important	le plus important
génie	question	objet	pire	problème	ambition
le plus étonnant	solution	intérêt	souci	mission	objectif
ambition	vocation	important	originalité	rêve	moyen

- Tableau 1 : Attirance nominal pour la CS dans 6 genres différents

On constate donc que *verrou* devient un NSS, car il est « coercé » par la CS : le nom devient un catégoriseur, et demande alors une spécification. La construction exerce une pression sur le lexème, pour que celui-ci devienne sémantiquement compatible avec le tout. La coercion peut être vue comme un indice de la productivité de la construction.

Ce que nous mettons en évidence là, correspond au processus de « mise en profil » décrit par P. Cadiot et Y. M. Visetti :

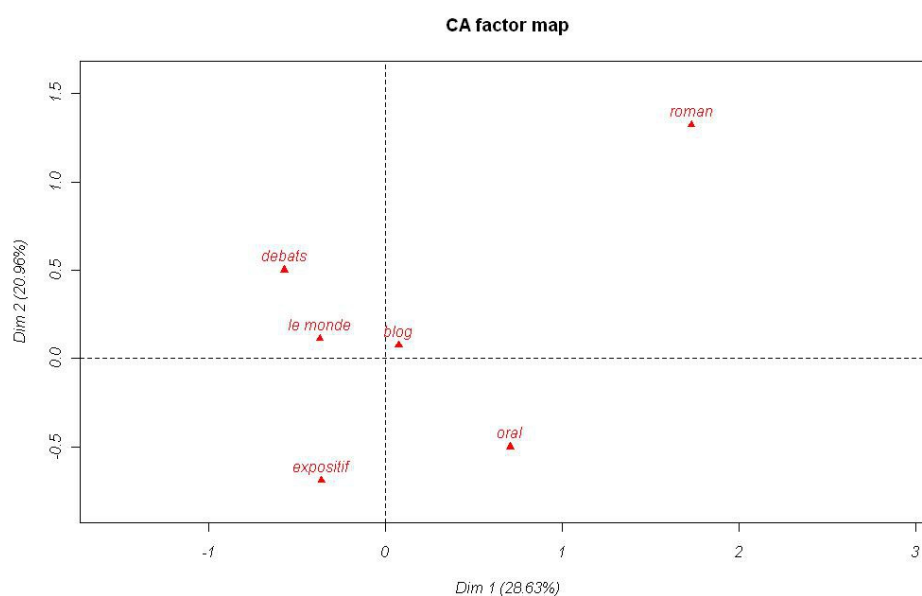
Les profils, quand ils engagent des motifs, jouent sur une plasticité de leurs traits : neutralisation complète ou virtualisation ; à l'inverse mise en saillance ; également afférences et requalifications par des dimensions nouvelles : soit socialement normées selon des profils déjà enregistrés en lexique, soit découlant de façon inédite de la mise en syntagme. (P. Cadiot et Y.M. Visetti, 2001b : 20).

Ainsi, on doit considérer que, dans une perspective constructiviste telle que celle défendue par P. Cadiot et Y.M. Visetti, les étapes de stabilisation et de détermination des motifs passent par le profilage, c'est-à-dire, dans l'exemple ci-dessus, par la « mise en construction » du nom. La construction est une unité autonome, un profil « déjà enregistré » en langue. Il y a donc complémentarité, sur la question du profilage, entre la perspective constructiviste et la perspective constructionnelle. Mais la complémentarité est tout aussi évidente, lorsque on aborde la question du troisième « palier », à savoir la thématique :

La thématique obéit encore à des principes de type grammatical, mais aussi et surtout à des normes révocables : rhétoriques, tactiques, stylistiques, typiques de genres textuels, de domaines de discours, de pratiques socialement établies. Il ne s'agit pas là d'une herméneutique seconde, au sens où elle viendrait seulement « après les motifs et les profils : elle est toujours déjà là, en tant que condition, toujours renégociable, de la transaction en cours. En particulier, elle conditionne d'emblée les profilages, et ne se contente pas de les rectifier dans un après-coup (ce qui est aussi possible, naturellement) (P. Cadiot et Y.M. Visetti, 2001b : 22).

La Grammaire de Construction a l'avantage, par rapport à d'autres approches théoriques en syntaxe, de considérer la nature idiomatique des constructions ; cela implique notamment que les dimensions pragmatiques – au sens de jeux de langage -

et génériques – au sens de genres textuels – sont vues comme des propriétés inhérentes à la construction. Aussi, pour reprendre le terme de P. Cadiot et de Y. M. Visetti, la construction, moyen de profilage, s'inscrit déjà dans une *thématique*. C'est bien sur l'argumentation qui est la fonction thématique principale de la CS, aussi le genre « romans », comme le montre l'analyse factorielle ci-dessous, est-il isolé des autres genres parce que moins argumentatif par essence.



- Schéma 1 :Analyse factorielle de la CS inf. selon 6 genres différents, fondée sur la spécificité des NSS

Profil et *thème* sont donc deux notions que partagent constructivisme « à la Cadiot » et constructionnalisme. Évidemment, cette dernière, parce que moins fondée sur l'analyse lexicale, ne « thématise » guère ces notions. Il reste qu'elles sont patentes et fondamentales à la théorie, et que le constructionnalisme pourraient, sur ce point, bénéficier largement des enseignements de la sémantique des formes.

4- Consonance

Nous voudrions terminer ces réflexions par une illustration de la *consonance*. La consonance est au programme du projet de P. Cadiot et Y.M. Visetti :

analyser la consonance (reprises, résonances, chargements) entre les motifs linguistiques inhérents aux mots-pivots, et les motifs complexes construits par l'expression globale (P. Cadiot et Y.M. Visetti, 2002 : 32).

L'idée est que les formes sémantiques peuvent se répondre, c'est-à-dire être dans une relation de résonance les unes aux autres. La conséquence est que le travail de production et le travail interprétatif s'appuient, sinon toujours, en tous cas souvent, sur un fond d'énoncés formellement et sémantiquement liés. D'une certaine façon, ce phénomène a été évoqué avec la notion d'exemplaire, mais nous voudrions l'illustrer plus « spectaculairement » ici avec d'autres types d'énoncé. Le premier, que nous présentons très rapidement, nous est soufflé par notre collègue E. Delente qui

remarque fréquemment dans les copies d'étudiants des énoncés fusionnant deux formes :

(13) *Cette opposition est typique au discours poétique*

Il y a manifestement convocation de deux structures pré-fabriquées : « N1 est typique de N2 » et « N1 est propre à N2 ». D. Legallois (à par.) nomme « greffe syntaxique » ce type de fusion, qui déjà faisait l'objet d'étude au début du 20^e siècle (G.A. BERGSTRÖM, 1906). Sans pouvoir le quantifier, il apparaît que ce type de « mélange » est relativement fréquent : il témoigne d'une créativité, souvent non intentionnelle, et de l'*émergence* (au sens de P. Hopper, 1988) de formes grammaticales. En quelque sorte, deux formes se confondent pour en former une troisième. Les deux formes initiales entretiennent évidemment un rapport de consonance marqué. Prenons un autre exemple, littéraire celui-ci :

(14) *Se peut-il [...] qu'un jour de succès nous endorme sur la honte de notre inhabileté fatale* (Rimbaud, Angoisse).

Voici le commentaire que donne M. Murat sur ce passage :

« *Endormir sur* est au croisement d'expressions comme *fermer les yeux sur* et *endormir l'attention* (M. Murat, 2002 : 401).

Nous avons trouvé dans Frantext qu'un seul exemple approchant (14), d'ailleurs antérieur à celui de Rimbaud :

(15) *Mais je savais trop bien de quoi il étoit capable, pour m'endormir sur de fausses apparences* (L'Abbé Prévost, Le Philosophe anglais ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell, 1731:49).

On trouve désormais la structure « N_X endormir N_Z sur N_Y » dans les blogs :

(16) *Ils nous endorment sur des sujets bidons* (Internet)

Mais pour en revenir à (14), nous proposons de compléter le commentaire de M. Murat. En effet, à *fermer les yeux sur* et *endormir l'attention*, il faut ajouter, *s'endormir sur*; car il y a indiscutablement une résonance de la phrase avec *s'endormir sur ses succès, sur ses lauriers*, en raison de la présence de *succès* dans le passage. En tous cas, quelle que soit sa participation dans la greffe, cette dernière expression résonne dans ce petit réseau.

Ces exemples montrent donc la trame d'expressions qui se tissent lors de nos productions discursives. Une syntaxe purement compositionnelle manque inévitablement ces phénomènes de consonance, que le travail de P. Cadiot a bien souvent révélé.

5. Conclusion

Nous avons, dans cet article en hommage à Pierre, voulu montrer plusieurs points : d'abord, que l'approche qui fait porter sur le prédicat le poids de la forme de ses arguments et des schémas de phrase dans lequel il entre, rencontre la double difficulté de la variabilité des emplois et de l'acceptabilité variable de configurations que les règles prédiraient (ir)recevables. Surtout, les emplois créatifs montrent que le prédicat ne peut être seul responsable de la forme et de l'interprétation des séquences. La Grammaire de Construction répond à cette double difficulté en proposant commune unité fondamentale de la langue, la construction. Une approche qui intègre des schémas constructionnels comme entités guidant la forme et l'interprétation des séquences permet ainsi de rendre compte des emplois conventionnels *et* créatifs sans avoir à postuler autant d'entrées lexicales inconvenantes pour les attestations créatives. Si la construction n'est pas en elle-même un objet linguistique développé dans la sémantique des formes, il reste qu'elle participe au profilage des motifs, à leur

stabilisation et à leur détermination dans des thématiques. Il s'agit du profil constructionnel, point clé de la théorie de P. Cadiot et Y.M. Visetti. L'autre point, qui illustre la complémentarité de la démarche constructiviste et de l'approche constructionnelle, est la pertinence du phénomène de consonance : une forme linguistique n'est pas isolée. Elle s'inscrit, plus ou moins fortement, dans un réseau participant à son élaboration et à son interprétation. Ainsi, on retrouve les préoccupations constructivistes de Pierre Cadiot : toute interprétation est contextuelle, elle tient de la tension entre les mots en présence, chaque facteur jouant un rôle pour cette interprétation qui co-existe avec des termes qui la détermine mais ne l'épuise pas. C'est la richesse du modèle d'ouvrir la perspective d'un modèle holiste, qui demande à être testé et ainsi à entrer dans le club étroit des approches psychologiquement plausibles.

Apothéoz D. (2008), « A l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatrices », in Bertrand O., Charolles M., François J., Prévost S., Schnedecker C. (éds), *Langue, discours et diachronie*, Berne, Peter Lang.

BERGSTRÖM G.A. (1906), *On Blendings of Synonymous or Cognate Expressions in English*. Lund: Hakan Ohlsson.

Bouveret M. et Legallois D. (à par. a) *Constructions in French*, Amsterdam, John Benjamins

Bybee J. (2010), *Language, Usage and Cognition*, Cambridge : Cambridge University Press.

Cadiot P. et Nemo F. (1997) « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *Journal of French language studies*, 7, 127-146.

Cadiot, P. et Visetti Y.M., 2001a, *Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes*. Paris : Presses universitaires de France.

Cadiot P. et Visetti Y.M., (2001b), « UNE APPROCHE GOLBALE DE LA POLYSÉMIE », *Cahiers de Lexicologie*, 79, 2001-2, p. 5-46

Cadiot, P. et Visetti Y.M., (2002), « Motifs linguistiques et construction des formes sémantiques - schématicité, généricité, figuralité ». In D. Lagorgette, P. Larrivée (eds.) *Representations du Sens linguistique*, Lincom Europa, Lincom Studies in Theoretical Linguistic, p. 19-48.

Cummins S. (1998), « Le mouvement directionnel dans une perspective d'analyse sémique ». *Langues et linguistique* 24, 47-66.

Donnellan K. S. (1966), « Reference and Definite Descriptions », *The Philosophical Review* 77, 281-304

Fauconnier G. (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Éd. de Minuit.

Fillmore Ch. et Kay P. et O'Connor M.C. (1988), «Regularity and idiomaticity in grammatical constructions: the case of let alone», *Language* 64, 501–38.

Goldberg A. (1995) 1995, *Constructions : A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago, University of Chicago Press.

Hopper Paul J. (1988) "Emergent Grammar and the A Priori Grammar Postulate." In *Linguistics in Context: Connecting Observation and Understanding*. Ed. by D. Tannen. Norwood, NJ: Ablex. pp. 117-34.

Kleiber G. (1999), *Problème de sémantique, la polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaire du Septentrion.

- Larrivée (P. 2007), « La construction du sens et les verbes axiologiques en français et en québécois ». P. Larrivée (dir.). *Variation et stabilité du français : des notions aux opérations. Mélanges de linguistique offerts au professeur Jean-Marcel Léard par ses collègues et amis*. 149-168.
- Lebas F. et P. Cadiot (2003) « **Monter et la constitution extrinsèque du référent** ». **In *Langages* 150, 9-30**
- Legallois D. (2008), « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés », *Scolia* 23, p.109-127
- Legallois D. (à par. a) « Sémantique et Sémiotique des Constructions Grammaticales : le cas des constructions datives trivalentes ». In François, Larrivée, Legallois, Neveu *Linguistique de la contradiction*, Gramm-R, Peter Lang
- Legallois D. (à par. b) « Pour une sémantique intensionnelle des constructions grammaticales » Hommage au Professeur XXX,
- Legallois (à par. c) « Les greffes phraséologiques - ou quand la syntaxe se compromet », *Langages*.
- Legallois D. et Gréa Ph. (2006), « L'objectif de cet article est de ... : construction spécificationnelle et grammaire phraséologique » *Les Cahiers de Praxématique* 46, 161-186.
- Legallois D. et FRANÇOIS J. (2011) « La Linguistique fondée sur l'usage : parcours critique », *Travaux de linguistique*, 1, 62, 7-33.
- Murat M. (2002), *L'art de Rimbaud*, Paris :Corti.
- Pustejovsky J. (1995), *The Generative Lexicon*. Cambridge:MIT Press.
- Stefanowitsch, A. et Gries, S. Th (2003), « Collostructions : Investigating the interaction of words and constructions ». *International Journal of Corpus Linguistics* 8:2, p.209-243
- Visetti Y.M. et Cadiot P., (2006), *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris: Presses Universitaires de France.